

## BIENTOT, UN PRESIDENT DU CONSEIL EUROPEEN...

Cette fois c'est certain, le Traité de Lisbonne va entrer en vigueur ! Après d'ultimes contorsions diplomatiques, le récalcitrant Président tchèque Vaclav Klaus devrait en effet se résoudre à signer le texte dans les prochains jours, levant ainsi le dernier obstacle à sa ratification complète.

L'achèvement du processus interviendra cependant trop tard pour permettre au Conseil européen, réuni aujourd'hui et demain à Bruxelles, de désigner les deux personnalités qui exerceront les nouvelles fonctions instituées par le Traité de Lisbonne : *le Haut représentant de la politique étrangère européenne*, sorte de chef de la diplomatie, et surtout *le Président permanent du Conseil européen*, figure emblématique qui devra, grâce à son mandat de deux ans et demi renouvelable une fois, incarner l'Union pour la rendre plus « visible » et donner plus de cohérence et de continuité aux travaux du Conseil (le système actuel de *présidence tournante* semestrielle étant particulièrement contre-productif de ce point de vue !).

Toujours est-il que les tractations entre les 27 sont d'ores et déjà passées à la vitesse supérieure pour trouver un compromis sur deux noms qui devront refléter un savant équilibre entre la droite et la gauche, les « grands » pays et les « petits », ceux du nord et ceux du sud, l'est et l'ouest...

Le suspense devrait se prolonger au moins jusque mi-novembre, date à laquelle la Présidence suédoise de l'Union envisage de convoquer un sommet extraordinaire des dirigeants européens consacré à ces désignations.

Alain MARTY  
Centre d'Information Europe Direct